**Une année de la famille**

Depuis la fête de Saint Joseph, ce 19 mars, nous sommes entrés, à la demande du pape et selon ses propres mots, dans une année de la famille : une année de réflexion sur ***Amoris laetitia*** (19 mars 2021-26 juin 2022), pour aider les familles chrétiennes à devenir « le ferment d’une nouvelle humanité et d’une solidarité concrète et universelle ». Nous comprenons que François désire accompagner le mouvement qu’il a initié avec les deux synodes de 2014 et 2015 sur la vocation et la mission de la famille dans le monde et dans l’Église. Certains disent qu’il trouve que son Exhortation n’est pas appliquée avec assez de zèle ! En fait, François est fidèle à faire naître des processus de changement et à accompagner leur développement : c’est ainsi que je comprends cette année, comme une étape d’approfondissement nécessaire.

Beaucoup de diocèses en France ont eu de multiples initiatives. Et nous, dans le diocèse de Lille , qu’avons-nous mis en œuvre ?

Dès mon retour du synode à Rome en 2015, j’avais écrit une lettre aux familles et aux couples qui comptaient une dizaine d’années de vie commune pour les encourager à vivre leur fidélité avec confiance dans la présence du Christ à leurs côtés et en toute circonstance. Et nous avions déjà inscrit les familles dans l’effort missionnaire de l’Église depuis le concile provincial conclu en 2015.

Je salue maintenant le beau travail du service diocésain de la **Pastorale familiale** auquel se réfèrent environ vingt groupes différents : ce service a édité un livret très pratique de présentation des propositions pour parent, couple et solo, tout un programme ! Ces propositions sont également relayées sur le site diocésain de sorte que chaque personne, en fonction de ce qu’elle vit, peut trouver un lieu d’écoute et de partage.

Ce même service, bien conscient des besoins de renouvellement en matière de préparation au mariage – et ceci est fortement souligné dans ***Amoris Lætitia*** – va offrir bientôt, en partenariat avec le service du catéchuménat, un nouveau moyen d’accompagner la découverte d’une vie chrétienne, même débutante, dans le quotidien d’un couple qui se forme et commence la vie de famille.

Nous avons réuni plusieurs équipes qui développent un projet de ***Maison des familles*** à Lille (Lomme – Humanicité), Roubaix, Dunkerque, Villeneuve d’Ascq. Maison des familles : lieu d’accueil et d’écoute, de formation et d’accompagnement, pour les premières années de vie en famille, pour un soutien dans des passages plus difficiles, pour une étape de discernement, pour créer des relations lors d’une installation nouvelle, bref pour témoigner ensemble que la vie en famille est une bonne nouvelle à vivre avec les autres. Et cela pourrait être possible ailleurs encore.

Avec le conseil presbytéral, j’ai préparé et diffusé auprès des prêtres, diacres et laïcs en mission un document pour les aider à accompagner les couples et les familles en situation complexe, selon le vocabulaire du Pape. Et c’est la mise en action de cet accompagnement que nous allons relire avec ces responsables, au cours de cette année.

Le Pape a également voulu simplifier et alléger les procédures par lesquelles un mariage peut être reconnu nul, en raison de la faiblesse notoire du consentement initial ou de l’extrême brièveté de sa durée ; ces procédures ont été régulièrement utilisées dans notre officialité, depuis cinq ans.

Enfin, je sais que le ***CLER-Amour et Famille***, mouvement chrétien pour l’accompagnement des couples et des familles, veut accentuer la formation d’accompagnateurs et de formateurs auprès des jeunes collégiens et lycéens ; il recherche d’ailleurs de nouvelles personnes pour ce faire. Et je n’oublie pas tous les mouvements faits pour les couples, comme les ***Équipes Notre-Dame*** qui vivent un très beau dynamisme.

Au printemps de 2022, nous tiendrons ce rassemblement des familles autour de la catéchèse qui était primitivement prévu cette année : « tous en chœur avec Jésus ». C’est un beau projet qui lie la catéchèse à la vie de famille : en cette année voulue par le pape, c’est une opportunité à laquelle nous nous préparons. Dès les 5 et 6 juin prochain, nous pourrons vivre une étape dans nos paroisses et groupes chrétiens, l’information sur ce sujet va se déployer prochainement. Il ne manquera pas de belles occasions à vivre dans ces mois qui viennent.

En réalité, un immense chemin est devant nous, et l’on espère que se lèveront de nouveaux acteurs pour s’y donner rendez-vous, car, au milieu de tant de fragilités et sous des vents contraires, l’Église ne peut jamais se détourner d’annoncer la bonne nouvelle de la fidélité de Dieu qui se vit dans l’amour conjugal et familial. Nous serons ainsi des serviteurs joyeux et créatifs de la mission de l’Église dans la vie des familles.

† Laurent Ulrich, Archevêque de Lille

le 25 mars 2021, Fête de l’Annonciation